



Elections des représentants des doctorants

DEPOT DE LISTE DES CANDIDATS

Scrutin du 21 MARS 2019

LISTE DES CANDIDATS POUR L'ELECTION :

à la **Commission de la Recherche (CR)** - Nombre de sièges à pourvoir : **2 Titulaires et 2**

Suppléants (étudiants suivant une formation de troisième cycle).

Chaque liste doit assurer la représentation d'au moins deux secteurs de formation (Droit, économie-gestion - Lettres, langues et sciences humaines – Sciences, technologies et santé) et être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe

NOM DE LA LISTE :

Personne habilitée à déposer la liste :

LISTE DES CANDIDATS PAR ORDRE PREFERENTIEL :

Les listes peuvent être incomplètes dès lors qu'elles comportent au moins la moitié des sièges de titulaires et suppléants à pourvoir. Pour chaque représentant des doctorants, un suppléant est élu dans les mêmes conditions.

| | Nom – Prénom –n° étudiant | Secteur de formation - Soutien ¹ |
|---|---------------------------|---|
| 1 | | |
| 2 | | |
| 3 | | |
| 4 | | |

Joindre les déclarations individuelles de candidature

Fait à Punaauia, le

Le signataire de la liste
(Nom, prénom, signature)

Cadre réservé à l'administration

Déposé le : _____ à _____ heures

¹ Les candidats qui déposent les listes peuvent préciser leur appartenance syndicale ou le(s) soutien(s) dont ils bénéficient sur leurs déclarations de candidature et sur leurs programmes.